



Signer un "engagement de paiement"

Par **sigma83**, le **10/05/2012 à 11:53**

Bonjour,
Ma belle-mère a décidé de partir en maison de retraite, la vente de sa maison va lui rapporter sa part plus la part de son époux décédé, le reste revenant au 5 enfants, le GHPSO (Groupe Hospitalier Public de l'Oise) demande un engagement de paiement de la part des enfants à l'aide d'un formulaire administratif.
Pouvons nous refuser de signer pour un engagement qui semble prématuré ? Il est certain que dans quelques années l'argent va manquer et là nous serons d'accord pour l'aider.
Actuellement notre crainte, nous sommes très loin d'elle, c'est que ces autres enfants vide les comptes ! ce qui a été le cas avec la grand-mère et nous avons été obligés de payer une partie de la pension alimentaire.
Avons nous droit à un regard sur les comptes (entrées, sorties)? si par hasard c'est un enfant qui gère les biens.
Merci